

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 6 MARS 2025 - n°119



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Nous entamons en ce mois de mars la dernière année du mandat municipal pour lequel vous nous avez témoigné votre confiance.

Après l'arrivée des deux médecins généralistes sur la commune, désormais bien installés dans le cabinet médical que nous avons créé dans les anciens ateliers municipaux, le grand chantier à venir sera celui de la rénovation de la voirie du secteur des Garats.

Les appels d'offres sont toujours en cours, portés par l'Agglomération, et nous attendons avec impatience le calendrier de ce chantier important, tant pour les riverains du secteur que par les automobilistes.

D'autres secteurs de la voirie ont aussi été très fragilisés par les intempéries ces derniers mois et dans la mesure du possible et de nos moyens financiers, nous effectuerons des réparations temporaires dans les secteurs les plus critiques.

Bien à vous,

Julie CONTOZ

Maire de Brasles

L'Agglo vous aide à composter

Avec le retour des beaux jours, les déchets végétaux des jardins et des potagers peuvent rapidement s'accumuler. Pour vous aider à les composter, l'Agglomération met à la disposition des habitants du territoire des composteurs de 400 litres (au tarif de 30€) ou de 600 litres (au tarif de 40€).

Si vous préférez vous équiper par un autre moyen, la CARCT peut vous apporter un financement rétroactif à hauteur de 50% du montant TTC que vous avez engagé (dans la limite de 30€ par foyer).

Vous ne disposez pas de jardin et vous souhaitez tout de même vous engager dans une démarche de compostage ? L'Agglo est aussi là et peut vous aider en participant à hauteur de 50% du montant TTC que vous engagez pour l'achat d'un lombricomposteur (dans la limite de 50€ par foyer).

Pour formuler votre demande, et sous réserve d'acceptation de celle-ci, il vous suffit de consulter la rubrique déchets sur www.carct.fr, d'adresser un mail à service-dechets@carct.fr ou d'appeler au 03.23.85.34.97.



Entretien des réseaux d'eaux usées

Depuis début février, une équipe de l'Agglomération (composée de deux égoutiers et d'un hydrocureur) effectue le curage préventif de l'ensemble des réseaux d'eaux usées sur la commune.

Cette intervention, qui se déroulera encore durant le mois de mars pourra causer des gênes au niveau des installations des habitations dépourvues de clapet anti-retour ou d'évent (toutes les précautions possibles seront prises pour éviter ce type de désagréments).

Les réseaux se trouvant principalement sur la voirie, ces interventions pourront, par moment, entraîner une gêne pour la circulation automobile.

Des ateliers pour des seniors connectés



L'association 1Fo100nuages continue sur sa lancée pour accompagner les seniors dans une meilleure prise en main des outils digitaux. En lien avec le Club du CCAS, voici la liste des ateliers qui seront proposés dans les prochaines semaines :

- **jeudi 6 mars de 10h00 à 11h30** Atelier de révision n°1 : Scanner un document avec mon imprimante ou mon portable et l'envoyer en format pdf ou image dans un email

- **jeudi 20 mars de 10h00 à 11h30** Atelier de révision n°2 :

Inscription à RELAX la nouvelle médiathèque en ligne du département de l'Aisne, présentation des ressources disponibles et exemple d'emprunt d'un livre numérique, (télécharger le bon format en fonction de l'application de lecture disponible sur mon matériel).

- **jeudi 3 avril de 10h00 à 11h30** Atelier de révision n° 3 : Transférer les contacts enregistrés sur mon téléphone ou sur orange.fr vers les contacts de Gmail ou Outlook.fr, ajouter un compte orange.fr ou sfr.fr dans Gmail ou Outlook.fr. Me connecter à un nouveau WiFi avec mon téléphone, ma tablette ou mon PC portable.
- **jeudi 22 Mai de 10h00 à 11h30** Atelier de révision n° 4 : Révision générale sur l'utilisation de Windows sur PC (fixe ou portable), le bureau, gérer la corbeille, utiliser une clé USB, etc.
- **jeudi 5 juin de 10h00 à 11h30** Atelier de révision n°5 : Les Alertes aux appels frauduleux, les conseils de cybermalveillance.gouv.fr

Chiens : responsabiliser les maîtres

Depuis plusieurs semaines, la municipalité a mis en place, en différents points, des poubelles équipées de « Canisacs » visant à inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leur animal lors des promenades et à les déposer dans la poubelle dédiée.

Par ailleurs, la Commune a été informée d'aboiements intempestifs de chiens entraînant des nuisances sonores pour des riverains. Au titre de la tranquillité publique dont elle est en charge, la Mairie pourra être amenée à intervenir en cas de défaillance des propriétaires à les limiter.

